



SOCIAL SOLIDARITÉ



Un deuxième centre départemental de santé va voir le jour à Saint-Médard-de-Mussidan

La première pierre du futur centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan a été posée samedi 6 mars. Il s'agit du deuxième équipement de ce type après Excideuil. Ce centre, qui accueille des médecins salariés par le Conseil départemental, vise à lutter activement contre la désertification médicale.

Publié le 08 mars 2021

D'ici le quatrième trimestre 2021, la commune de Saint-Médard-de-Mussidan sera la deuxième de Dordogne à disposer d'un centre départemental de santé. La première pierre de cet équipement structurant pour le territoire a été posée samedi 6 mars en présence du maire Michel Florenty, des conseillers départementaux du canton Vallée de l'Isle Jean-Michel Magne et Carline Cappelle et du président du Conseil départemental Germinal Peiro.

Le lieu d'implantation n'a pas été choisi au hasard, puisque le périmètre qu'il va couvrir (un rayon de 15 km autour) a été classé prioritaire par l'ARS (Agence régionale de santé) : la très grande majorité des médecins libéraux qui y exercent auront atteint l'âge de la retraite en 2026.

De nouvelles aspirations

Ce centre départemental de santé, implanté à l'ouest du département, sera la seconde expérience du genre, après celle d'Excideuil dont le centre a ouvert en septembre 2019. Ils ont tous deux la particularité de proposer aux médecins une forme d'exercice de leur profession différent, en salariat et en groupe.

Cela répond à l'aspiration des nouveaux médecins dont les deux tiers environ souhaitent exercer en salariat pour mieux conjuguer vie professionnelle et vie personnelle, tout en étant libérés des tâches administratives.

Deux médecins dès l'an prochain

Le centre de santé départemental de Saint-Médard-de-Mussidan fonctionnera à compter du dernier trimestre 2021 avec un médecin à temps complet qui sera rejoint par un second début 2022. Il sera en lien avec le centre médico-social de Mussidan. Le Département assurera avec ses <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/un-deuxieme-centre-departemental-de-sante-va-voir-le-jour-a-saint-medard-de-mussidan-22331556?>

2022: il sera en lien avec le centre médical social de Mussidan. Le Département assurera avec ses équipes le suivi administratif et la gestion financière.

Le coût total de l'investissement est évalué à 473.960 euros, dont 118.490 euros financés par le Conseil départemental via un contrat de projet intercommunal.

En créant ce type de structure avec des médecins salariés, le Département répond aux besoins de la population en luttant activement contre la désertification médicale et permet aux personnes les plus fragiles, qui ne trouvent pas forcément de médecin référent, d'accéder aux soins.



Pour mémoire, avec 8 médecins généralistes pour 10.000 habitants, la Dordogne compte la densité professionnelle la plus faible de la Nouvelle-Aquitaine pour l'exercice de la médecine généraliste. Face à cela, le Département a adopté en 2018 un Schéma d'accès aux soins et multiplie ses efforts, que ce soit pour accompagner la création de maisons de santé, en aidant financièrement les étudiants en médecine ou en ayant contribué à la mise en place de la première année de médecine sur le Campus Périgord.